

# Bloc de compétences



CFPPA Terre d'horizon de Romans  
1414 chemin de Rosey Ouest  
26100 Romans-sur-Isère  
[www.terre-horizon.fr](http://www.terre-horizon.fr)

Tél. 04.75.71.25.10  
Fax. 04.75.71.59.13  
[cfppa.romans@educagri.fr](mailto:cfppa.romans@educagri.fr)



## METTRE EN PLACE UN JARDIN POTAGER

Une formation pour aménager un jardin potager légumier et conseiller sur son entretien

### Nos points forts :

- Une formation centrée sur les bases de l'agroécologie
- Des travaux pratiques



### PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Public visé : Paysagistes, salariés, demandeurs d'emploi, tout public.  
Aucun pré requis ou niveau minimum n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Nombre maximum de stagiaires dans le groupe : 15

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez prendre contact avec notre centre de formation (labellisé H+) afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

### COMPÉTENCES VISÉES/OBJECTIFS DE FORMATION

- Proposer et mettre en œuvre un potager adapté au site et aux utilisateurs,
- Mettre en place et entretenir les cultures potagères,
- Conseiller les utilisateurs sur la conduite de potager.

### CONTENU DE LA FORMATION

- Les conditions de mise en place du potager : emplacement et accessibilité, sol et exposition,...
- Les besoins du client et la faisabilité : intensité d'entretien, les objectifs de production, ...
- Les calendriers et les techniques de cultures, amélioration du sol et protection phytosanitaire selon les principes agroécologiques,
- Réalisation de travaux de préparation du sol, semis, plantation et travaux d'entretien.

### MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques du formateur,
- Échanges de pratiques, travail en groupe,
- Interventions pratiques sur le terrain.

### MODALITÉ D'ÉVALUATION DU PARCOURS

Les stagiaires seront évalués conformément au référentiel d'évaluation du Bloc de compétences : « S'adapter à des enjeux professionnels particuliers : mettre en place un jardin vivrier » (RNCP 38314BC06) du BP Aménagements Paysagers (fiche RNCP n°38314).

Certificateur : Ministère en charge de l'agriculture, fiche publiée le 24/11/2023.

Les stagiaires devront présenter les opérations de mise en place et d'entretien d'une culture lors d'un entretien d'explicitation.

### QUALITÉ DU FORMATEUR

Les formateurs sont salariés ou vacataires du CFPPA spécialisés en aménagement de jardins d'ornement et en potagers.

### DURÉE DE LA FORMATION ET ORGANISATION

La durée totale de la formation est de 35h réparties sur 1 semaine.  
Périodes de réalisation : Mars et Mai.

### FINANCEMENT ET INSCRIPTION

Coût moyen 16€/heure (coût CPF)  
Cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation  
Autres financements : nous contacter  
Fiche d'inscription à retourner au CFPPA :

- sur place,
- par mail : [cfppa.romans@educagri.fr](mailto:cfppa.romans@educagri.fr)
- par courrier

Inscription confirmée après entretien téléphonique.